



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2023_077

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le neuf juin,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Florence FERNANDEZ, Adjointe au Maire.

9 Présents : Claire CORDESSE, Florence FERNANDEZ, Vincent LACAN, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Philippe MIQUEL, Christian MOLANDRE, Manuel PAGES, Lydie ROUJON.

6 Absents excusés : Catherine BOUTIN, Colette CROUZET, Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Jérôme JACQUES, Manuel MARTINEZ ayant donné pouvoir à Claire CORDESSE, Philippe ROCHOUX ayant donné pouvoir à Florence FERNANDEZ.

Secrétaire de séance : Claire CORDESSE.

Objet : aménagement de 11 logements à vocation sociale en résidence autonomie « La Maison de Jeanne »

Madame l'Adjointe au Maire rappelle le projet de création de logements à vocation sociale dans l'ancienne maison Malaval ayant fait l'objet des délibérations 2018_24 du 15 janvier 2018 ; 2021_081 du 3 juin 2021 ; 2021_092 du 6 juillet 2021 ; 2021_110 du 5 octobre 2021 et 2022_001 du 27 janvier 2022.

Elle indique que le montant prévisionnel de ce projet global intitulé « Résidence Autonomie - La Maison de Jeanne », comprenant :

- 11 logements à vocation sociale,
- 1 espace collectif « Maison des Aînés et de la Culture »,
- 1 espace d'accueil dédié aux aînés et aux aidants.

a été mis à jour et qu'il s'élève désormais à 1 576 065 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la réalisation de cette opération et le plan de financement prévisionnel suivant :

Département de la Lozère – maison des aînés et de la culture	69 250,00 €
Département de la Lozère – résidence autonomie	165 000,00 €
Département de la Lozère – espace d'accueil dédié aux aînés et aux aidants et complément maison des aînés et de la culture	200 000,00 €
Etat (DETR)	180 000,00 €
CARSAT (CNAV)	535 789,60 €
CARSAT (CNSA-IDRA)	55 000,00 €
Autofinancement	371 025,40 €
Total	1 576 065,00 €

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 06/07/2023

ID : 048-214800393-20230609-D_2023_077-DE



PRECISE que cette opération n'est pas éligible au FCTVA et ne peut pas être assujettie à la TVA par option.

La secrétaire de séance, Claire CORDESSE	L'Adjointe au Maire, Florence FERNANDEZ
	

